



Brantôme en Périgord, le 28 novembre 2019.

- Madame Monique RATINAUD, Maire de Brantôme en Périgord.
- Madame Françoise TOURNIER, déléguée du Tribunal.
- Monsieur Denis ROUSSARIE, délégué de l'Administration.

CONVOCATION

En tant que délégué(e) de l'Administration et/ou du Tribunal vous devez assister à la commission de contrôle des listes électorales. J'ai l'honneur de vous prier d'assister à cette réunion le :

Mardi 17 décembre 2019 à 14 h à la mairie de Brantome en Périgord.

Objet :

- Examen de la régularité des listes électorales. (Art. 19, II et III du code électoral).
- Examen des recours administratifs préalables (RAPO) formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire. (Art. L. 19, I du Code Electoral).

PRESENCE INDISPENSABLE MERCI

Le Conseiller Municipal,

Sébastien FARGES.